

Communiqué de presse

MARCHÉ FRANÇAIS DES TÉLÉCOMS

Conférence annuelle « Telconomics » : Les investissements des opérateurs restent élevés, leur revenu continue d'augmenter

Paris, le 23 mai 2025

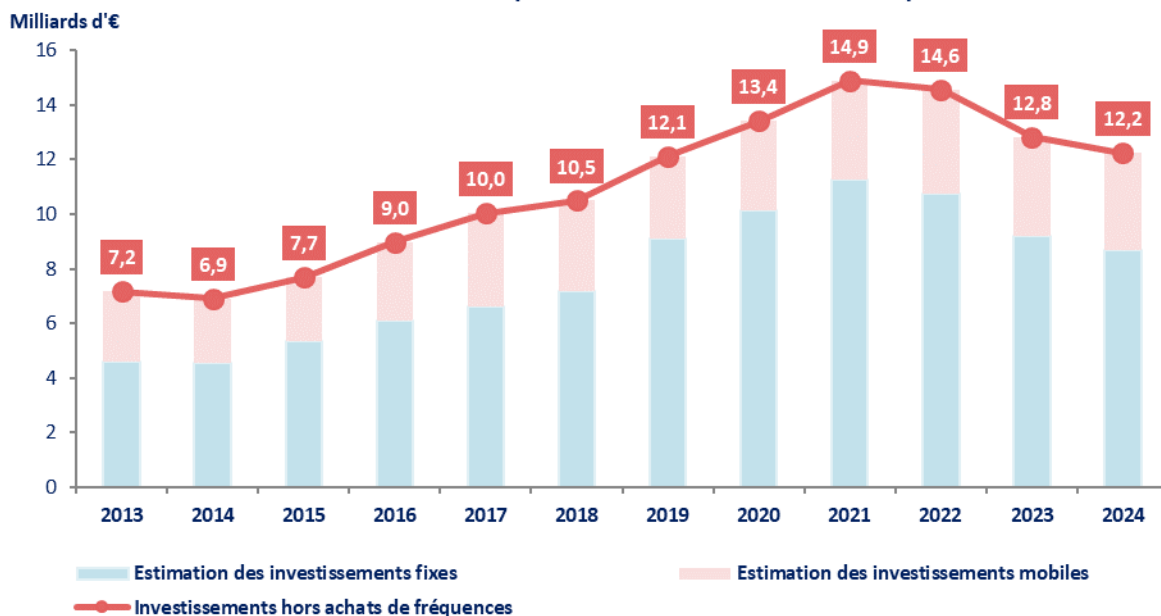
L'Arcep fait ce matin son point annuel « Telconomics » sur la situation du marché des télécoms français, à l'occasion de la publication de l'observatoire des marchés télécoms 2024. Celui-ci rassemble les principales données économiques du marché français des télécoms et l'observatoire des prix des services fixes et mobiles en 2024.

Les investissements (12,2 milliards d'euros en 2024) diminuent pour la troisième année consécutive, mais restent supérieurs aux montants annuels investis avant 2020

Les montants investis par les opérateurs de communications électroniques et les opérateurs d'infrastructures de téléphonie mobile (towercos) s'élèvent à 12,2 milliards d'euros en 2024. Ces investissements diminuent de 4,6 % en un an en 2024. Ils se maintiennent toutefois à un niveau élevé.

Parmi ces investissements, les dépenses dans les déploiements des boucles locales fixes et mobiles à très haut débit s'élèvent à 6,4 milliards d'euros, soit 52 % des investissements totaux, une proportion stable. Le recul des investissements dans le très haut débit (- 6,0 % en un an) provient principalement de la diminution des investissements dans les déploiements des boucles locales fixes, qui correspond à une baisse du nombre de locaux FttH rendus raccordables : + 2,6 millions en 2024 contre + 3,5 millions en 2023. Ce recul est également porté par la baisse des montants investis dans les boucles locales mobiles à très haut débit (- 3,75% en un an).

Investissements des opérateurs de communications électroniques et d'infrastructures de téléphonie mobile hors achats de fréquences



La mutualisation des réseaux en fibre optique se poursuit, celle des réseaux mobiles reste stable

Grâce aux différentes modalités de co-investissement, qui favorisent l'efficacité des investissements tout en garantissant aux opérateurs des conditions d'accès équitables au réseau, la part des locaux raccordables aux réseaux de fibre optique éligibles à au moins quatre opérateurs continue de progresser. Elle atteint 92 % en

2024, contre 83 % en 2023. Sur les réseaux mobiles, le taux de mutualisation reste stable : près de 50 % des supports des réseaux mobiles sont mutualisés en métropole, et plus de 60 % en zones rurales.

Le revenu des opérateurs sur le marché de détail progresse pour la quatrième année consécutive, et de 1,5 % en 2024

Sur le marché des services fixes, le revenu continue à croître en 2024 de façon un peu plus soutenue qu'en 2023 : + 3,3 % en un an en 2024, contre environ + 2 % en 2023 et une stabilité les trois années précédentes. Cette croissance s'explique notamment par les hausses tarifaires des abonnements internet à haut et très haut débit appliquées en 2022 et 2023, qui continuent d'influencer les revenus en 2024, entraînant une augmentation de la facture mensuelle moyenne de ces abonnements. Cette dernière s'élève à 36,9 €HT, en croissance de 2,2 €HT en un an.

En revanche, les prix catalogues des abonnements aux services fixes – qui concernent uniquement les nouveaux clients – diminuent de 5,9 % en 2024, alors qu'ils progressaient régulièrement depuis 2019. Cette baisse des prix s'explique principalement par deux facteurs : d'une part la commercialisation de nouvelles offres à des tarifs moins élevés, n'incluant plus des services auparavant proposés avec certaines offres triple-play ; d'autre part une baisse de tarifs de certaines offres en fibre optique. Le tarif moyen des offres en fibre optique tend désormais vers celui des offres DSL, sans pour autant être totalement identique.

Sur le marché des services mobiles, le revenu progresse faiblement (+ 0,4 % en un an en 2024), après trois années de croissance, tandis que la facture mensuelle moyenne par carte SIM se stabilise à 14,9 € HT.

Cet affaiblissement de la dynamique du marché mobile s'explique en partie par la baisse des prix catalogues des abonnements mobiles observée depuis 2023. En effet, de nouveaux forfaits incluant des volumes de données plus faibles, répondant mieux à la demande de certains utilisateurs, sont proposés à des tarifs inférieurs.

Trois quarts des 32,6 millions d'abonnements à internet sont en fibre optique et environ trois cartes SIM sur dix ont été actives sur les réseaux 5G

Le nombre d'abonnements en fibre optique atteint 24,4 millions à la fin de l'année 2024 contre moins de 1 million il y a dix ans. Avec près de 3 millions d'abonnements supplémentaires en un an en 2024, le nombre d'abonnements internet en fibre optique progresse encore fortement, représentant ainsi 75 % du nombre total d'abonnements internet à la fin de l'année 2024 (+ 9 points en un an). Les abonnements en fibre optique continuent ainsi de remplacer les abonnements internet DSL à haut et très haut débit (6,3 millions en 2024, - 2,6 millions).

Sur le marché mobile, 24,3 millions de cartes SIM ont été utilisées sur les réseaux 5G au quatrième trimestre 2024. Le nombre de cartes SIM actives en 5G a progressé de 10 millions en un an. Elles représentent 29 % des 83,9 millions de cartes SIM en service à la fin de l'année 2024 (+ 12 points en un an). La croissance des utilisateurs des réseaux mobiles 4G et 5G va de pair avec la progression de l'usage de données. Les clients des opérateurs actifs sur les réseaux 4G consomment en moyenne 16,6 Go par mois en 2024, en hausse de 1,1 Go en un an.

Rappel de la stratégie Ambition 2030 de l'Arcep et visibilité donnée aux acteurs sur la régulation du marché




La conférence « Telconomics » est notamment l'occasion pour l'Arcep :

- de rappeler les objectifs de sa stratégie « Ambition 2030 » pour doter le pays d'infrastructures numériques accessibles partout, pour tous et pour longtemps.
- de revenir sur ses principaux chantiers structurants, tels que la qualité des réseaux FttH, les conditions financières de l'accès à ces réseaux et la fermeture du réseau cuivre ainsi que le développement de la connectivité des entreprises ;
- de rappeler que la régulation de l'Arcep favorise la poursuite des déploiements des réseaux très haut débit fixes et mobiles, grâce à des investissements efficaces notamment au travers du partage des réseaux ;

Contact presse

Victor Schmitt
victor.schmitt@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 84

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 LinkedIn
 Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion

- de rappeler l'enjeu de l'impact environnemental du numérique et mettre en perspective l'action de l'Arcep sur ce sujet ;
- de présenter la mise en œuvre des règlements européens pour l'ouverture des écosystèmes numériques, notamment concernant le cloud, les systèmes d'IA et l'économie de la donnée ;
- de présenter sa démarche prospective « Réseaux du futur » qui vise à préparer l'Arcep aux futurs défis de la régulation.

Documents associés

- [L'observatoire annuel 2024](#)
- [L'évolution des prix des services fixes et mobiles en 2024](#)
- [Les données en open-data](#)
- [La présentation de la conférence de presse](#)




A propos de l'Arcep

L'Arcep est l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Arbitre expert et neutre, au statut d'autorité administrative indépendante, elle est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles, postaux et de distribution de la presse en France.

Contact presse

Victor Schmitt
victor.schmitt@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 84

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 LinkedIn
 Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion